

# Christiane Langenberger : conseillère aux Etats : "les femmes doivent faire leur vie"

Autor(en): **Langenberger, Christiane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1469

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282486>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Christiane Langenberger: Conseillère aux Etats

## «Les femmes doivent faire leur vie»

Présidente ad intérim du Parti radical suisse (du moins au moment où nous mettons sous presse ; l'élection du 11 janvier nous dira la suite...), conseillère aux Etats depuis trois ans, Christiane Langenberger a également siégé au Conseil national quatre ans après avoir longtemps été active au niveau municipal dans le canton de Vaud. Responsable de l'antenne romande du mouvement Des paroles aux actes qui incite les chefs d'entreprises à instaurer des programmes visant la promotion de l'égalité entre les sexes (favorisant l'égalité salariale et le partage entre vie familiale et professionnelle pour les employé-e-s grâce à des aménagements du temps de travail, permettant l'accès des femmes à des postes à responsabilités, etc.), Christiane Langenberger baigne à la fois dans la sphère politique et économique. Depuis son poste d'observation, quelle est la situation en Suisse en termes d'égalité entre les genres et quelles sont les pistes à explorer pour une société plus juste ?

### *Qu'en est-il de l'égalité entre les sexes pour vous ?*

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité (LEg) en 1981, nous avons fait un bon bout de chemin ; notamment avec le nouveau droit matrimonial, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse et un début d'assurance maternité au niveau fédéral. Au niveau législatif, les principales revendications ont été réalisées. Maintenant, le changement des mentalités est une autre chose. A priori, les jeunes femmes bien formées ne voient pas de différence de traitement entre les sexes ; c'est seulement lorsque que vient le moment de faire un choix professionnel, l'occasion d'une promotion, un divorce, qu'elles se rendent compte que l'on a du retard par rapport à bien des pays.



DF

«Quand une femme parle au Parlement, aujourd'hui, on l'écoute.»

### *Les rapports de sexes sont-ils également inégaux dans les milieux politique et économique ?*

Dans les deux cas, comme femme, ce n'est pas toujours évident de garder sa sérénité, sa confiance et son estime de soi ; de reconnaître ses capacités, son potentiel, car la référence est toujours le modèle masculin. Les hommes ont une autre perception du pouvoir. Ils sont parfois plus intéressés par le titre, l'étiquette, tandis que les femmes occupent des postes de pouvoir surtout par intérêt pour le travail, l'entourage, l'équipe. Nous, nous avons une autre façon d'être, de percevoir les choses, de fixer les priorités, nous avons un autre curriculum, un autre langage, un pragmatisme, un côté plus humain ; même à droite, nous sommes plus sociales. C'est une chance et la société a besoin de ces qualités ; il ne faut pas délaissier cette manière d'être pour se conformer à l'étalon masculin. Cela dit, entre le moment où j'ai commencé en politique et maintenant, la situation a nettement évolué. Il existe maintenant une reconnaissance des femmes, de leurs qualités. Quand une femme parle au Parlement, aujourd'hui, on l'écoute. C'est fantastique ! Désormais, il y a trop de femmes qui sont excellentes pour qu'on ne les prenne pas au sérieux. En revanche, pour avoir une idée de ce qu'il en est de l'égalité hommes-femmes dans l'économie, ouvrez un journal. Qu'est-ce que vous y voyez ? Que des têtes d'hommes.

### *Quelles sont les pistes, selon vous, à explorer pour tendre vers une société plus égalitaire ?*

La formation est déterminante. A tous les niveaux, les femmes doivent se donner une excellente formation ; qu'il s'agisse de la vendeuse qui se spécialise, de l'ingénieure qui fait un cours d'appoint ou de l'étudiante qui va jusqu'au bout de ses études. Le mentoring est une autre voie à explorer. Celui-ci consiste en l'aide, le marrainage d'une professionnelle qui met à la disposition d'une jeune qui démarre sur le marché du travail, une écoute, des conseils, un suivi. D'autre part, je pense qu'il faut contracter avec son compagnon une reconnaissance du droit pour chaque femme de suivre sa voie, de faire sa vie. C'est malheureux de parler en termes de contrat en amour, mais je vois tellement de femmes qui cèdent, qui renoncent à leurs activités, leurs projets. Il faut qu'elles tiennent bon, qu'elles se disent «cette fois, je pense à moi» et qu'elles fassent leur vie. »